

Compte rendu de la réunion du lundi 20 Août 2007 lors de la session annuelle de l'AFL à Plounénour-Ménez

Jean-Louis Martin
Secrétaire de l'AFL
80, chemin des lisières
69730 - GENAY

Notre président Claude Roux ouvre la réunion à 16h15 et présente les différents sujets qui seront développés au cours de cette réunion. Il nous fait part d'une lettre qu'il a reçue de J.-L. Farou lui présentant sa démission à son poste de trésorier, démission qu'il a acceptée. Il donne la parole à J.M. Sussey qui développe les sujets point par point.

Trésorier

Suite à la démission du trésorier, une candidature à ce poste est sollicitée. Il est également souhaitable qu'il y ait la nomination d'un trésorier-adjoint. Avant la fin de la semaine il faut qu'un membre de l'AFL se dévoue pour assurer cette fonction difficile et très chronophage.

Règlement intérieur

J.M. Sussey souhaite l'élaboration d'un règlement intérieur qui fixerait le rôle de chacun dans l'association. J.P. Méral fait remarquer qu'il ne faut pas qu'il soit trop contraignant. G. Carlier souhaite que l'on y inclus un code de déontologie. A la question de savoir si ce règlement était opportun, tout le monde a répondu par l'affirmative et certains ont même précisé que c'était indispensable. J.M. Sussey se charge de son élaboration et demande qu'on lui envoie des suggestions (avant la session de Fontainebleau).

F. Guilloux a regroupé toutes les pièces officielles concernant l'association. Elles sont archivées à Fontainebleau dans le local qui nous est réservé.

J.P. Gavériaux est sollicité pour assurer la fonction de Directeur de la communication, fonction qu'il accepte.

Organisation des sessions

L'équipe de Rennes a fourni un gros travail administratif pour l'organisation de la présente session, elle a fait de nombreuses démarches administratives pour l'obtention de subventions.

J. Boustie se propose de communiquer aux futurs organisateurs de sessions toutes les informations nécessaires. Depuis cette session, un responsable se charge de collecter toutes les informations sur les récoltes qui sont faites pendant la session, cette année ce travail est fait par C. Articus.

Tous les participants sont invités à envoyer à J.P. Gavériaux une sélection de leurs photos de la session pour qu'il puisse éditer un CD ou DVD.

Les prochaines sessions sont prévues.

Début mai 2008 : Dunes du Pas-de-Calais

Fin Août 2008 : Ardèche

Mai ou septembre 2009 : Luberon

Fin août 2010 : Bédarieux

Bulletin de l'AFL

J.P. Gavériaux, responsable du bulletin demande une plus grande participation des adhérents. Il demande qu'on lui envoie des articles, même s'ils sont courts. Ils doivent lui parvenir début juin (pour le bulletin de fin juillet) ou début décembre (pour le bulletin de fin janvier).

Il est également prévu de faire paraître un lexique des termes scientifiques employés en lichénologie, ce lexique étant très important en volume, il s'étalera sur plusieurs années. C. Van Haluwyn se propose de reprendre la rubrique bibliographique qui était auparavant assurée par A. Bellemère.

Il est prévu d'indemniser J.P. Gavériaux pour les frais afférents à la confection du bulletin (8 déplacements annuels au CAT de Lomme = 850 km).

Le compte rendu de A. Royaud sur la session en Croatie est toujours en attente.

Site internet de l'AFL

Le webmaster actuel n'étant plus membre de l'AFL et ne mettant plus à jour le site, il est décidé de créer un nouveau site officiel internet de l'AFL.

J.P. Gavériaux se charge d'effectuer les démarches nécessaires et d'en assurer sa mise en route. Dans un premier temps il ne sera qu'un lien entre tous les adhérents de l'AFL pour devenir ensuite la vitrine de l'AFL.

Il permettra à chacun de faire part de ses récoltes intéressantes.

F. Drouard se propose de scanner les sommaires des anciens bulletins pour qu'ils puissent figurer sur le site.

Subventions pour études

De plus en plus l'AFL est sollicitée pour des études ou des inventaires sur les lichens d'une région ou d'un Parc Naturel. Ces études font l'objet d'un contrat avec des organismes officiels qui accordent des subventions. Ces études sont confiées aux scientifiques de notre association et les subventions leur sont rétrocédées. Il est décidé que l'AFL retiendra 5% sur ces subventions. D'autre part, il serait souhaitable qu'une personne, rompue aux démarches administratives, se charge d'assurer le suivi de ces dossiers.

Conseil d'administration du vendredi 24 août en fin d'après-midi

Françoise Guilloux a accepté de reprendre la fonction de trésorier et remplace J.-L. Farou au Conseil d'Administration de l'AFL. Toutes les opérations se feront sur le CCP et le compte bancaire ouvert par J.-L. Farou sera fermé dès que possible (en début 2008). Les formalités administratives seront effectuées dès que possible (voir la nouvelle composition du CA sur la 2^e de couverture) et Jean-Louis Martin chargé de communiquer la nouvelle composition du CA aux services de la Préfecture.